

# Feuille informative pour les élèves étrangers

Langue (Francese)

## A) Informations spécifiques sur l'école

Nom de l'école: \_\_\_\_\_

Type d'école: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Numéro de Téléphone: \_\_\_\_\_

Numéro de Fax: \_\_\_\_\_

e-mail: \_\_\_\_\_

## B) Informations spécifiques sur le personnel et sur le fonctionnement de l'école

Proviseur: \_\_\_\_\_

Directeur des Services Généraux et Administratifs: \_\_\_\_\_

Sous-directeur / Proviseur adjoint: \_\_\_\_\_

Enseignant Responsable pour les élèves étrangers: \_\_\_\_\_

Heures d'ouverture du Secrétariat: \_\_\_\_\_

Heure d'entrée des élèves: \_\_\_\_\_

Heure de sortie des élèves: \_\_\_\_\_

## C) Inscription à l'école

L'élève est intégré dans la classe correspondant à l'âge de son certificat de naissance ou à l'âge déclaré. L'école peut pourtant intégrer l'élève dans une classe inférieure, compte tenu des études accomplies dans le Pays d'origine et des vérifications sur les connaissances, les capacités et les compétences possédées au moment de l'inscription.

### ⇒ Ce que l'on doit faire pour s'inscrire à l'école

1. Se présenter au Secrétariat de l'école pour demander la fiche d'inscription
2. Remplir la fiche selon les indications indiquées
3. Remettre la fiche au Secrétariat.

### ⇒ Documents que l'on doit joindre à la fiche d'inscription:

#### 1. Documents de l'état civil

- Pièce d'identité / Passeport
- Code fiscal
- Certificat de naissance
- Acte de nationalité
- En l'absence d'un ou de plusieurs de ces documents on peut auto-certifier les données demandées.

#### 2. Documents sanitaires

- Certificat de vaccination.

En l'absence de ce document les élèves pourront quand même fréquenter les cours. Les familles pourront s'adresser aux Administrations Sanitaires Locales -A.S.L.- pour le contrôle de leur documentation ou, si c'est le cas, pour compléter les vaccinations.

#### 3. Documents scolaires

Pour s'inscrire il est nécessaire de présenter un document certifiant les études accomplies dans le Pays d'origine. A ce document (Certificat) on doit annexer sa traduction officielle en langue italienne.

#### **D) Informations utiles**

Le Secrétariat de l'école peut donner des renseignements utiles sur d'autres questions d'intérêt. En particulier, il peut renseigner sur:

- les taxes scolaires
- les frais de laboratoire
- les transports urbains
- la cantine
- les manuels scolaires
- les bourses
- les assurances

#### **E) Informations essentielles sur le calendrier scolaire e l'organisation.**

En Italie les activités didactiques durent au moins 200 jours. Les cours commencent d'habitude à la mi-septembre et s'achèvent dans les 10 premiers jours du mois de juin.

Les périodes de vacances sont déjà établies par la Loi:

- d'habitude, n. 13 jours de vacances ( Noël-Épiphanie)
- d'habitude, n. 6 jours de vacances ( Pâques)

A ces deux périodes on doit ajouter les jours des fêtes nationales et régionales, civiles et religieuses, établies dans le calendrier.

La fréquence est obligatoire pour tous les cours

Les cours commencent quotidiennement à .....heures du matin et se terminent à ..... heures.

L'après-midi des jours suivants ....., ils commencent à ..... heures et terminent à ..... heures.

Au milieu de la matinée il y a d'habitude une pause de ..... minutes pour la récréation, pendant laquelle l'élève doit rester obligatoirement à l'intérieur de l'établissement scolaire.

Chaque classe se compose de garçons et de filles sans séparation de sexe.

C'est à la famille qu'il appartient le choix de se servir ou non de l'enseignement de la religion catholique La fiche à remplir se trouve au Secrétariat.

#### **F) Absences et retards**

Les absences, les retards ou les sorties anticipées de l'école doivent être toujours demandées et justifiées par un des parents, si l'élève est mineur, ou bien par l'élève-même s'il a déjà 18 ans.

Des informations plus détaillées sur les règles et les comportements à observer se trouvent dans le Règlement d'Institut dont on peut demander une copie au Secrétariat.

#### **G) Ce que l'on fait à l'école**

Le document qui explique tout ce que l'on fait à l'école est le Plan de l'Offre Formative (mieux connu par son acronyme P.O.F).

Le P.O.F. décrit les choix éducatifs, didactiques et organisationnels de l'école.

Un extrait du P.O.F. est délivré à la famille au moment de l'inscription. è consegnato alla famiglia all'atto dell'iscrizione. En particulier, il contient:

- les finalités éducatives;
- le tableau horaire hebdomadaire des cours;
- les matières d'enseignement;
- les projets qui s'ajoutent aux activités du programme scolaire, par exemple les projets d'accueil et d'intégration initiale des élèves étrangers, les cours de soutien destinés aux élèves étrangers pour l'apprentissage de la langue italienne;
- les initiatives orientées vers la sauvegarde de la langue et de la culture des élèves étrangers et vers la réalisation d'activités interculturelles.

Le texte intégral du P.O.F. est disponible au Secrétariat et il est affiché au Tableau de l'école.

Le Proviseur

## Entretien école – famille

(Indications pour l'entretien structuré à s'effectuer tout de suite après l'inscription)

### FINALITÉS

- Accueillir et accompagner les élèves étrangers dans leur parcours scolaire, à fin d'en réduire l'insuccès, la marginalisation et la dispersion;
- Promouvoir l'intégration tout en respectant et en confrontant les différences ethniques et culturelles;
- Réunir des informations sur l'histoire personnelle, familiale et scolaire de l'élève;
- Réunir des informations sur les aspirations éducatives du mineur e de sa famille;
- Fournir des informations sur les modalités organisationnelles du service scolaire;
- Fournir des informations sur les modalités relationnelles école-famille.

### MODALITÉS D'EXÉCUTION

- L'entretien se déroule dans une ou plusieurs phases, dans une salle réservée à l'intérieur de l'école, à fin de garantir un climat relationnel de confiance réciproque, de respect et de connaissance.
- A la famille il faut assurer une discrétion absolue sur le informations recueillies.
- A la requête de la famille, on peut délivrer une copie du texte de l'entretien.

### SUJETS SCOLAIRES QUI PEUVENT PARTICIPER A L'ENTRETIEN

A titre d'exemple, à l'entretien , outre le proviseur ou un de ses délégués, devraient participer, au moins, les personnes suivantes:

- L'Enseignant Responsable pour l'immigration;
- Le Médiateur linguistique/culturel;
- L'Enseignant de la langue d'origine de l'élève (si possible);
- L'Enseignant de langue italienne de la classe de l'élève;
- Le Coordinateur de la classe de l'élève.

### CONTENUS DE L'ENTRETIEN

#### DONNÉES PERSONNELLES DE L'ÉLÈVE

- Prénom, nom, sexe, nationalité, date de naissance, date d'arrivée en Italie, langue d'origine (L1), lieu de résidence, moyens de transport utilisés pour arriver à l'école, éventuelles exigences alimentaires (là où il y a la cantine), situations particulières.

#### INFORMATIONS SUR LA FAMILLE

1. Composition selon l'état civil
2. Parcours d'immigration
3. Activités de travail des membres de la famille en Italie
4. Style de vie de la famille dans le Pays d'origine (travail exercé par les membres de la famille; description de leur maison, de leurs voisins de maison, des lieux fréquentés; aliments les plus fréquemment consommés ; événements publics, chansons, émissions télévisées les plus suivies; us et coutumes populaires d'intérêt particulier; rapports avec les autorités du Pays d'origine; activités sportives les plus pratiquées; fréquence d'usage des livres de lecture, du téléphone, de l'ordinateur, de l'internet)

#### HISTOIRE SCOLAIRE DE L'ÉLÈVE

- Typologie de son école , histoire de son parcours scolaire, ses matières préférées, ses difficultés , modalités de sa relation avec son/ses enseignant/s et avec ses copains de classe.

#### SITUATION LINGUISTIQUE DE L'ÉLÈVE

- Informations relatives à sa langue maternelle (L1).
- D'autres langues éventuellement connues par l'élève (L2, L3,...).
- Situation linguistique générale de sa famille (langue/s parlée/s en famille).
- Niveau de connaissance de la langue italienne dans sa famille (pour mesurer le niveau, il est souhaitable d'adopter les niveaux de compétence langagière "Élémentaire",

“Indépendant” et “Expérimenté” indiqués dans le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (Framework) créé à l’initiative du Conseil de l’Europe<sup>1</sup>.

- Niveau de sa connaissance de la langue italienne (voir ci-dessus).

Présence éventuelle dans la famille, ou en dehors d’elle, d’un médiateur culturel.

#### ACTIVITÉS À-CÔTÉ DU PROGRAMME SCOLAIRE OU DISPOSITIONS PERSONNELLES

- Activités sportives
- Fréquentation des camarades du même âge (italiens et/ou étrangers, garçons ou filles) en dehors de la classe
- Loisirs routiniers:
  1. Temps passé quotidiennement devant la télé.
  2. Temps consacré quotidiennement à la lecture.
  3. Temps consacré aux activités ludiques, à la maison.
  4. Temps consacré aux activités ludiques, en plein air.

**N. B. Il convient de donner au modèle de l’entretien un support sur papier ou magnétique.**

<sup>1</sup> Le Cadre Européen Commun de Référence a établi les règles générales pour la connaissance des langues communautaires, en les subdivisant en trois niveaux généraux: **Niveau A**: élémentaire, **Niveau B**: indépendant, **Niveau C**: expérimenté, qui, à leur tour, se subdivisent en six niveaux communs (au sens de large consensus):

- ⇒ A<sub>1</sub> ou Breakthrough (**Le Niveau introductif ou découverte**) et A<sub>2</sub> ou Waystage (**Le Niveau intermédiaire ou de survie**);
- ⇒ B<sub>1</sub> ou Threshold (**Le Niveau seuil**) et B<sub>2</sub> ou Vantage (**Le Niveau avancé ou utilisateur indépendant**);
- ⇒ C<sub>1</sub> ou Effectiveness (**Le Niveau autonome ou de compétence opérationnelle effective**) et C<sub>2</sub> ou Mastery (**La Maîtrise** - Trim : « maîtrise globale » ; Wilkins : « compétence opérationnelle globale » -).